

# Avis de Soutenance

Madame Tessa BONINCONTRO

GEOGRAPHIE

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

*Construire l'habitabilité des territoires post-miniers en Cévenne, entre visibilité et invisibilisation des perturbations post-minières*

dirigés par Monsieur Pierre-Michel RICCIO et Madame Sylvia BECERRA

Soutenance prévue le **mardi 17 décembre 2024** à 14h00

Lieu : 1A rue Jules Renard, 30100 Alès

Salle : Inspiration, Hub Créativité

## Composition du jury proposé

M. Pierre-Michel RICCIO	IMT MINES ALES	Directeur de thèse
Mme Lise VIEIRA	Université Bordeaux Montaigne	Rapporteure
Mme Christelle GRAMAGLIA	INRAE	Rapporteure
M. Philippe BRUNET	Université Paris-Marne La Vallée	Examineur
M. Sébastien CHAILLEUX	Sciences Po Bordeaux	Examineur
Mme Sylvia BECERRA	Laboratoire GEODE -Université Toulouse Jean Jaures	Co-directrice de thèse
Mme Juliette CERCEAU	IMT Mines Aes	Co-encadrante de thèse
M. Florian TENA-CHOLLET	IMT Mines Alès	Co-encadrant de thèse

**Mots-clés :** Habitabilité, Vivre avec, Après-mine, Pollution,

## Résumé :

Certains accidents miniers et post-miniers sont marquants par leur ampleur. En France, les effondrements du bassin lorrain dans les années 2000 ont marqué les esprits. Toutefois, des risques plus discrets, comme les pollutions, affectent les territoires post-miniers au quotidien. Dans les Cévennes en particulier, où l'héritage minier houiller et polymétallique laisse des impacts économiques, sociaux, sanitaires et environnementaux persistants, les conséquences locales sont encore vives. Un tel contexte questionne l'habitabilité des territoires post-miniers en Cévennes, que nous avons choisi de traiter en questionnant les savoirs et ignorances (volontaires ou non) relatifs aux perturbations post-minières : Comment les processus d'(in)visibilisation des perturbations liées à l'après-mine participent-ils à l'habitabilité des territoires post-miniers en Cévennes ? Une variété de méthodologies a été nécessaire pour aborder les nuances de ces habitabilités : revue de littérature scientifique et médiatique sur les territoires étudiés, entretien semi-directifs et diverses observations de terrain, ainsi qu'un projet de recherche-création nous ont permis d'enquêter à

l'échelle territoriale et à l'échelle intime. Ce travail en sociologie de l'environnement que la définition de l'habitabilité d'un territoire post-minier est plurielle et construite. Elle se fonde notamment sur la présence et l'ampleur des perturbations post-minières, mais aussi sur les connaissances et savoirs que les acteurs en ont, les adaptations (collectives et personnelles) mises en place et le rapport intime aux perturbations de chaque habitant. En d'autres termes, l'habitabilité est à la fois vécue (au sens de matérielle) et perçue (au sens d'idéal, symbolique). Nous montrons notamment que l'invisibilité des perturbations post-minières nuit à l'habitabilité vécue du territoire post-minier ; que l'invisibilisation des perturbations environnementales dans les paysages, et donc des risques sanitaires induits, augmente l'habitabilité perçue ; que les relations interpersonnelles, notamment entre experts et profanes, ont un rôle décisif sur l'habitabilité d'un territoire post-minier. Cette recherche nous permet de préciser la notion de « vivre avec » l'après-mine et ses perturbations. Il s'agit à la fois de petits arrangements, de bricolages du quotidien, mais aussi « d'alchimie pragmatique » (transformer les risques liés aux métaux en opportunités) créatrice d'une ignorance d'abord salutaire (parfois volontaire) de l'environnement toxique. Nous montrons en effet que la prise en charge des restes miniers, la familiarité des habitants avec la pollution, leur refus de vivre dans l'angoisse et les efforts de reconversion du territoire sont autant de paramètres participant à l'invisibilisation progressive des pollutions post-minières. En résulte une augmentation de l'habitabilité perçue au fil du temps mais aussi, de manière paradoxale, l'émergence de nouveaux risques liés à l'oubli des restes miniers. Ces résultats sur l'habitabilité actuelle des territoires après-mine dessinent la trajectoire d'un « habiter » au conditionnel, dépendant de la capacité des acteurs à produire un récit sur un futur désirable à partir de la mémoire passée et de la reconnaissance des dynamiques présentes, de transmission de connaissances ou d'ignorance, mais aussi de souffrance et de justice socio-environnementale.